

# NOUVEAU FORMULAIRE DE DEMANDE MDPH

A partir du 1<sup>er</sup> mai 2019, toute personne souhaitant faire une demande à la MDPH du Doubs devra adresser un nouveau formulaire de demande (Cerfa n° 15692\*01). Ces documents seront disponibles à l'accueil de la MDPH, auprès de vos interlocuteurs habituels ou sur notre site Internet en téléchargement, dès le 1<sup>er</sup> mai 2019.



## PLUS FACILE À COMPRENDRE ET À RENSEIGNER

- Vous pouvez exprimer vos besoins sans avoir à connaître les droits et prestations.
- Une notice explicative est jointe à chaque formulaire pour vous aider à faire votre demande.

## PLUS ADAPTE A VOTRE SITUATION

- Deux formulaires sont disponibles :
  - o Un destiné aux « enfants » : de 0 à 19 ans
  - o Un destiné aux « adultes » : 20 ans et plus
- Vos aidants peuvent s'exprimer sur leurs besoins.

## IMPORTANT

- **Les anciens formulaires retirés avant le 1<sup>er</sup> mai 2019 et retournés après cette date seront acceptés.**
- **Nous vous recommandons de télécharger le formulaire directement sur notre site Internet** pour faciliter le traitement des demandes.
- **Il est inutile de refaire une demande avec le nouveau formulaire lorsque vos droits sont encore en cours** (comme auparavant, il convient de veiller aux échéances de vos droits et de demander un renouvellement 6 mois avant l'échéance).

**Nos services peuvent vous accompagner, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.**

**MDPH du Doubs**  
13-15 Rue de la Préfecture  
25043 Besançon Cedex  
Tel : 03 81 25 90 00  
Fax : 03 81 25 90 01

Mail : [contact@mdph.doubs.fr](mailto:contact@mdph.doubs.fr)  
Site Internet : [mdph.doubs.fr](http://mdph.doubs.fr)  
Accéo \* : [https://www.acce-o.fr/client/mdph\\_doubs](https://www.acce-o.fr/client/mdph_doubs)  
\* service destiné aux personnes sourdes, malentendantes ou non-francophones